

**de FERRAZ et de FOREL**

BCU, ms. L 1935/4

de FERRAZ et de FOREL

---

(1)

- 1 - Pierre  
2 - Borcard

1224/26 Pierre Defferaz apparaît à plusieurs reprises dans le Cartulaire de Lausanne, de 1224 à 1226, comme témoin avec Reynald d'Estavayer, Girolde de Vuillens, Reynald d'Asnens et d'autres (MDR VI p.158, 163, 164, 166, 167).

-----

1226 Borcardus de Ferraz est témoin avec Reynald d'Estavayer, Uldric de Bussy, Rolz de Combremont et d'autres dans un acte ayant trait à un différend qui s'était élevé entre Haymo de Font et le couvent d'Hauterive; 1226 (AEF: Hauterive 2e.suppl.5 .- RH 369)

3 - Uldric

4 - Willinus

- 1260 Le seigneur Uldric dit de Ferras, chevalier, vend à l'église de Payerne, pour le prix de 4 lb. et 16 s., un chesal sis à Missy et sa part à un pré sis au même endroit, près de la Grange des Moines, le tout faisant partie de son alleu; 1260 (DHV<sup>I</sup>, article Missy p.207)
- 1263 Uldric<sup>ditus Ferras, miles</sup> vend à Pierre de Savoie le moulin et le battoir de Missy pour le prix de 30 lb.laus.; 8.VI.1263 (DHV<sup>I</sup>, art. Missy p.207) *VI Jdes au juin (Pierre II: vol. IV No 599) (MOR XIX No 1604)*

-----

+av.1323 Willinus Deffera, chevalier, mourut av.IV.1323, époque à laquelle son fils Raymond fit une vente à Jehan Mora (A.Couv.d'Est.: B<sup>2</sup> No.4)

1323 Willinus Deffera, chevalier, et sa femme Isabelle approuvent une cession de cens, faite par Jehan feu Pierre Mora en faveur du couvent des Dominicaines d'Estavayer; lendemain des SS.Jacques et Philippe 1323 (A.Couv.d'Est.)

+ av.1328 Rolet de Foreys n'est connu que comme père de Henri de Foreys; il était mort av. le mardi av.S.André 1328 (AVE: Parch.XIV 51)

1323 Raymond Deferraz, fils de feu le chevalier Willinus dit D. vend pour 120 lb.laus., du consentement de sa femme Isabelle, et en franc alleu, à n.Jehan fils de feu Pierre dit Mora, d'Estavayer, un cens de 9 lb. et 16 s. et de 16 chapons, payable à la S.André et percevable dans le territoire de Grandcour, IV.1323 (A.Couv.d'Est.: B<sup>2</sup> No.4.-DGA 43).

1323 Le donzel Jehan Mora et sa femme Marguerite Mayor de Cugy revendirent ces mêmes biens, pour le prix de 200 lb. à la prieure Béatrix de Vevey et au couvent d'Estavayer; Raymond Deffera et son épouse Isabelle approuvèrent cette vente et la garantirent comme vendeurs primitifs; lendemain des SS.Jacques et Philippe 1323 (A.Couv.d'Est.: A<sup>2</sup> No.11).

-----  
1323 Perrod Deferraz, frère de Raymon<sup>d</sup>, est cité dans l'acte de IV.1323 (DGA 43)

+av.1348 Il mourut av.20.IV1348 date à laquelle Perrussète, veuve dudit Perrod Defferraz, donzel de Grandcour, donne son consentement à une vente de divers biens et cens, faite par Nicolas dit Blanc, de Grandcour, et sa femme Agnès, en faveur de Mermet Millet (AVR: Parch.XIV 143)

8. 7 - Uldric

9. 8 - Nicolas

10. 9 - Mermet

+ av.1354 Uldric dit Deffera n'est connu que comme père de Béatrix; il mourut avant le 16.XI.1354 (AVE: Parch.XIV 249)

-----  
+ av.1354 Nicolas dit Deffera n'est connu que comme père de Marguerite, épouse de Jaquinod dit Clerc; il mourut avant le 16.XI.1354 (AVE: Parch.XIV 249)

-----  
+ av.1354 Mermet Deffera mourut avant le 16.XI.1354, date à laquelle Béatrix ff.Uldric dit Deffera, et Marguerite femme de Jaquinod Clerc et fille de<sup>f</sup>Nicolas Deffera vendirent à Girard dit de ~~XXXXX~~ Fores une maison sise à Grandcour et qui avait appartenu audit feu Marmet Deffera (AVE: Parch. XIV 249)

- Henri dit Deffera n'est connu que par un acte du 5.XI. 1410 dans lequel son arrière-petit-fils est appelé "Jehan ff.Nicod fflJacques de Forel qui était fils de feu Henri dit Deffera, chevalier, et de dame Pernette" (A.Couv.d'Est. .- DGA 234)
- Dans ce même acte, il est rappelé que son fils Jacques dit de Forel, du consentement de son épouse Alexie et de sa mère Pernette, épouse d'Henri dit Deffera, chevalier, donna plusieurs cens sis à Forel au couvent des Dominicaines d'Estavayer.
- Ainsi, Henri dit Deffera, chevalier, est la souche incontestable de la famille de Forel qui s'établit à Estavayer dans la première moitié du XVe.s.
- 1328 C'est certainement le même personnage que Henri de Foreys, fils de feu Rolet, qui, du consentement de son fils Johannod, vendit à Nicolas dit Tapier, d'Estavayer, prêtre, un cens de 19 den.laus.; Mardi av.S.André 1328 (AVE : Parch.XIV 51)



12 - Béatrix  
13 - Marguerite

1354

Béatrix ffeu Uldric dit Deffera, de Grandcour, et  
Jaquinod fils de Nicolas dit Clerc, de Gletterens, et  
Marguerite sa femme, fille de feu Nicolas dit Deffera,  
vendent à Girard dit de Fores, fils de feu Jaquet dit  
de Fores donzel, une maison sise à Grandcour, maison qui  
appartint à feu Mermet Deffera; 16.XI.1354 (AVE: Parch.  
XIV 249).

1328 Jacques de Forel vit en 1328 (DGN)

1333/4 Il est arbitre avec Perrod, Marmet et Girard de St.Martin, Aymon seigneur d'Estavayer, Jehan Rollin d'Estavayer, Perrod ffeu Pierre coseigneur d'Estavayer, dans un différend survenu entre Vuillelme et Girard ffeu Reynald d'Estavayer, d'une part, et Perrod Fontana, d'autre part ; 26.II.1333 (a.s.) (AEF: Titres d'Estavayer 93).

-- Du consentement de son épouse Alexie et de sa mère Pernette, épouse d'Henri dit Deffera, chevalier, il donne plusieurs cens sis à Forel au couvent des Dominicaines d'Estavayer; son petit-fils Jehan (II) (30) en prêta reconnaissance aux dites religieuses le 5 XI.1410 (A.Couv. d'Est. .- DGA 234)

+ av.1342 Il mourut av.le 29.VIII.1342, date à laquelle sa veuve Alexie et ses fils Jehannod, Girard, Vuillelme, Nicod et Henri donnèrent à Perrod de Combremont plusieurs terres en hypothèque pour la dote de Sibillette, épouse dudit Perrod et fille de Jacques de Forel et d'Alexie (DGA 93)

1342 Le lendemain, 30.VIII.1342, les mêmes personnages reconnaissent devoir à Perrod, ffeu Jean de Combremont le Grand, donzel, époux de Sybillette, fille de ladite Alexie, 55 lb.laus. de 135 qui lui étaient dues pour sa dote. (AVE: Parch.XIV 105).

1343 Alexie apparaît pour la dernière fois en <sup>mai</sup> ~~III~~.1343 ~~(xxxx)~~ époque à laquelle elle donna son consentement à une vente faite par son fils Johannod en faveur de sa soeur SYbil-lone veuve de Perrod de Combremont (AVE: Parch.XIV 108 .- DGA 95) (DGA dit III au lieu de V.1343 !)

1328

Johannod donne son consentement à la vente que son père Henri feu Rolet de Foreys a faite, soit un cens de 19 den.laus. à Nicolas dit Tapier, prêtre d'Estavayer; mardi av.S.André 1328 (AVE: Parch.XIV 51)

- 1342 Alexie, veuve de Jacques de Forel, et ses fils Johannod, Girard, Vuillelme, Nicod et Henri, donnent à Perrod de Combremont, ffeu Jehan de Combremont le Grand, plusieurs terres en hypothèque pour la dote de Sybillone, fille de ladite Alexie; Vuillelme ffeu Reynald d'Estavayer se constitua caution auprès de Perrod de Combremont; 29.VIII.1342 (DGA 95).
- 1342, Le lendemain, 30.VIII.1342, les mêmes personnages reconnaissent devoir à Perrod de Combremont, ffeu Jehan de Combremont le Grand, donzel, époux de Sybillone, fille de dite Alexie, 55 lb.laus. sur les 135 qui lui étaient dues pour sa dote. (AVE: Parch.XIV 105)
- 1343 Johannod, ffeu Jacques de Fores, donzel, du consentement de sa mère Alexie, cède divers biens à sa soeur Sybillone veuve de Perrod ffeu Jehan de Combremont, donzel.  
X V.1343 (AVE: Parch.XIV 108 .- DGA 95) (DGA dit III au lieu de V.1343 !)

- 1342/43 Johannod fils de feu Jacques de Fores, apparaît dans les actes relatifs à sa soeur Sybillone, des 29/30.VIII.1342 et V.1343 (voir No.16)
- + av.1374 Johannod mourut av.le 12.V.1374, date à laquelle sa veuve Agnès de Villard, de La Sarraz, du consentement de de son frère Pierre dit de Villard, notaire, abandonna à Isabelle, sa fille mi<sup>ne</sup>ure, et à Nicod de Forel, son beau-frère, tuteur d'Isabelle, toute sa dot et l'usufruit des biens que lui avait donné feu son mari, et ce pour le prix de 50 fl.d'or de capital (A.Couv.d'Estavayer: A<sup>2</sup> No. 47).
- 1353 Johannod de Forez, et Nicole sa femme, fille de Jacques Revener (ou Renever) de Vilar, bourgeois de Fribourg, reconnaissent tenir de l'Hôpital de Fribourg une maison sise à Fribourg, vers la porte de Morat, contre un cens annuel de 2 sols et 9 deniers, 12.XII.1353 (AEF: Hôpital, testament 19)
- 1354 Johannod de Forel, d'Estavayer, prête reconnaissance en faveur d'Aymon seigneur de Montagny pour la moitié de la dime de Grandcour, 12.IV.1354 (AEF: Inv. AT vol.I, p.96)

- 1342 Girard apparaît comme fil<sup>de Forel</sup> de Jacques et d'Alexie dans les actes relatifs à la dot de sa soeur Sybillone des 29/30.VIII.1342 (v.No.16).
- 1348 Il déclare qu'ensuite de la vente à lui faite par son frère Vuillelme d'un cens de 6 s.laus., payable à la S. Mathieu apôtre, contre un capital de 100 sols hypothéqués sur 5 poses de terre rière Soveys, il lui avait accordé gracieusement, à lui et à ses héritiers, le droit de rachat à bien plaire; VIII.1348 (A.Couv.d'Est.: B<sup>2</sup> No.20).
- 1357/58 Il achète de ~~Goux~~ <sup>Cuanet</sup> de Treytorens, d'Yverdon, et de sa femme Marguerite, une grange sise à Estavayer, à la rue de Chavannes; 22.III.1357 (a.s.) (DGA 137). AVE:Parch.XIV 263)
- 1357 Il achète quelques cens directs d'Isabelle, veuve de Girard d'Estavayer, chevalier, et de son fils Pierre d'Estavayer; 22.IV.1357 (DGA 137.- AVE: Parch.XIV 266)
- 1360 Avec sa femme Marguerite, il donne tous ses biens à l'Hôpital d'Estavayer, qui cependant ne pourra en jouir qu'après la mort de ses enfants, à condition que ceux-ci n'aient point de postérité; mercredi av.S.Barthélemy 1360 (DGA 145)
- + av1365 Vuillelme Bisy de Bussy reconnaît tenir de l'Hôpital 2 poses de terre pour lesquelles il devait payer 3 sols laus. de cens annuel, cens acheté par Girard de Forel de son frère Vuillelme et donné par lui à l'Hôpital; 15.V.1365 (DGA 155)  
Il semble ainsi que Girard, sa femme et ses enfants étaient déjà morts à cette date.
- Il donna au clergé d'Est. et au curé Etienne Beboget, pour son anniversaire annuel, 21 sols laus. à condition que le dit clergé et le curé appelleraient chaque année pour son anniversaire les curés de Font, Montbrelloz et Morens; son frère Vuillelme était tenu de payer ces 21 sols de cens annuel; son neveu Jehan (I), fils de Vuillelme, se racheta en payant un capital; le curé d'Estavayer se chargea dudit anniversaire pour en avoir reçu le capital, par acte du 15.I.1393 (a.s.)<sup>\*</sup> Une messe anniversaire se célébrait encore en 1754, en l'église S.Laurent d'Estavayer pour le repos de son âme, à la date du 20.XII (A.fam.de Vevey: Livre des anniversaires d'Estavayer)  
<sup>\*(AVE; Panch. XIV. 491)</sup>
- 1354 Girard dit de Fores achète à Béatrix Deffera, à Jaquinod Clerc et à sa femme Marguerite Deffera une maison sise à Grandcour et provenant de feu Mermet Deffera; 16.XI.1354 (AVE: Parch.XIV 249)
- 1357/58 Girard dit de Fores ffeu Jacques, donzel, divers cens et rentes à Johannod dit Vachi, bourgeois d'Estavayer et à sa femme Perrussone; 28.I.1357 (a.s.) (AVE: Parch.262)

- 1358 Girard dit de Foreis, ffeu Jacques, donzel, achète à Perrod dit Currat, de Bussy, bourgeois d'Estavayer, la quatorzième partie de 4 seytorées de pré sises au fenage de Bussy; 16.VII.1358 (AVE: Parch.XIV 270).
- 1358 Girard dit de Fores, ffeu Jacques, donzel, achète à Vuillelme ffeu Jean Jaquinod, d'Estavayer, son praz d'Omnens sis à Bussy; 4.IV.1358 (AVE: Parch.XIV 271)
- 1359 Marguerite et Ysabelle, filles de feu Henri G..., de Bussy, prêtent reconnaissance à Girard de Forel; 18.XI.1359 (AVE: Parch.XIV 277).
- + av.1360/61 Nicod de Foreis, donzel, donne quittance à Jacques Michael, recteur de l'Hôpital d'Estavayer, pour tous les biens laissés par feu son frère Girard; 23.I.1360 (a. s.) (AVE: Parch.XIV 280)
- 1360 Girard de Foreis, donzel, fait son testament en faveur de ~~l'Hôpital d'Estavayer~~ de ses enfants, Françoise, Béatrix et Jaquète, à moins que sa femme Marguerite ne donne naissance à un fils qui serait alors son héritier; si au contraire c'est une fille, toutes quatre seront ses héritières; il leur substitue ses frères Johannod et Nicolas, ainsi que Jehan fils de feu Vuillelme son frère; de ce testament, n'est connue qu'une clause en faveur de l'Hôpital d'Estavayer; 11.VIII.1360 (AVE: Parch.XIV 299)
- 1360 Girard de Foreis, donzel, ffeu Jacques, et Marguerite son épouse, fille de feu Vuillelme Jaquinod, bourgeois d'Estavayer, donnent à l'Hôpital d'Estavayer leur grange de Sévaz aîné que divers autres biens; marcredi av.S.Barthélemy 1360 (AVE: Parch.XIV 302)
- 1358 Girard de Fores, ffeu Jaquet, achète à son frère Vuillelme et à son épouse Béatrix Clerc, en pur et franc alleu, le quart d'un pré dit des Rives, contenant 7 seytorées; 7.XII.1358 (AVE: Parch.XIV 273)
- 1357 Girard, donzel, fils de feu Jacques de Foreis, fait savoir que n.Ysabelle (d'Xllens), veuve de Girard d'Estavayer, chevalier, et Pierre leur fils lui ont vendu en pur, libre et franc alleu, un cens de 7 sols lausannais payable à la S.Martib d'hiver, pour le prix de 2 écus d'or, cens assigné sur un pré sis à côté de celui de Vuillelme dit Bisys de Bussys, donzel, ainsi que divers autres cens, 22.IV.1357 (AEF: Famille d'Estavayer, parch.)

- 1342 Vuillelme fils de Jacques et d'Alexie apparait dans les 2 actes relatifs à la dote de sa soeur Sybillone 29 et 30.VIII.1342 (voir No.16)
- 1356 Vuillelme dit de Fores, donzel, ffeu Jacques de Fores, donzel, achète divers cens et rentes à Vuillelme Bisi de Bussy, ffeu Jehan dit Bisi, donzel; 1.VI.1356 (AVE: Parch. XIV 259 .- DGA 134)
- 1358 Vuillelme de Fores, donzel, ffeu Jaquet, fait connaître que Vuillelme Bisy de Bussy, donzel, ffeu Johannod Bisi, donzel, lui a vendu, du consentement d'Alexie, soeur dudît Johannod, divers cens et rentes; 22.XI.1358 (AVE: Parch. XIV 272).
- 1356/57 Béatrix Clerc, du consentement de son mari Vuillelme de F, et sa cousine germaine Marguerite, fille de feu Nicolas Clerc, toutes deux petites-filles de feu Willinus Clerc d'Estavayer, assurent sur plusieurs immeubles diverses fondations d'anniversaires ordonnés par leur dit grand-père dans les églises d'Estavayer; 10.I.1356 (a.s.) (A.Couv.d'Est.: B<sup>3</sup> No.6)
- 1358 Vuillelme de Fores, ffeu Jaquet, donzel, et Béatrix son épouse, fille de feu Jean ff.Vuillelme Clerc, bourgeois d'Estavayer, vendent en pur et franc alleu, à Girard ffeu ledit Jaquet de Fores, son frère, le quart d'un pré dit des Rives, contenant 7 seytorées; 7.XII.1358 (AVE: Parch. XIV 273)
- 1360 Vuillelme de Foreis, ffeu Jacques, testa en date du 2. VIII.1360, testament dans lequel il fit un legs de de trois sols de cens en faveur de l'Hôpital d'Estavayer; (AVE: Parch.XIV 293 .- DGN).
- + av.1365 Vuillelme mourut av.27.VI.1365, date à laquelle son fils Jean (1) est dit fils de feu Vuillelme (DGN)
- D'après un acte du 15.1.1393 (a.s.), Vuillelme de Foreis est qualifié de coseigneur de Font (DGN).
- 1348 Girard fils de Jacques de Foreys, donzel, ayant acheté à son frère Vuillierme de F. divers cens, il lui en accorde le droit de rachat, VIII.1348 (AC Dominicaines B 2, 20)



- 1342 Nicod apparaît comme fils de Jacques et d'Alexie dans les actes relatifs à la dot de sa soeur Sybillone des 29 et 30. ~~VIII~~.VIII.1342 (voir No.16).
- 1374 Il est tuteur de sa nièce mineure Isabelle, fille de son frère Johannod; 12.V.1374 (A.Couv.Est.: A<sup>2</sup> No.47).
- + av.1410 Il mourut av.le 5.XI.1410, date à laquelle ~~Mamad fit~~ son fils Jehan (II) fit une reconnaissance en faveur du couvent des Dominicaines (A.Couv.d'Est. - DGA 234)
- + av.1407 Nicod épousa Isabelle de Vuippens, fille d'Aymonet, déjà décédée lors d'un hommage prêté par son fils Jehan (II); J. V.1407 (AEF: Quernet 21, p.383). *Elle avait elle-même prêté ce même hommage, étant veuve de Nicod (AEF: Quernet 7) AEF: Grenon Montagny 137 p. 58 v.)*
- 1360/61 Nicod de Foreis, donzel, donne quittance à Jacques Michael recteur de l'Hôpital d'Estavayer, pour tous les biens laissés par feu Girard de Foreis, son frère; 23.I.1360 (a. s.) (AVE: Parch.XIV 280).
- Ysabelle de Vuippens avait épousé, en 2es.noces Perrod de Moudon, dont elle eut Antoinette qui, veuve de Guillaume de Ruyres (Bennewyl), prêta quernet en 1409 (AEF: Coll. Gremaud XXIV fo.522, ex: Quernet 144, fo.197 ss.)
- 1398 Nicolas de Gransson, mayor, Nicolas de Forel et d'autres, bourgeois de Neuchâtel et y résidant, confessent devoir, au nom de la ville de Neuchâtel, à Perrod dit Chaucy, bourgeois et résidant à Montagny, 230 lb.et 10 s.laus., payables à Fribourg à la prochaine S.Jacques (25.VII), 15/22.VII.1398 (AEF: Reg.Not.3432, fo.103)
- 1407 Jehan fils de Vuillelme de Forez, et Nicod de Forez prêtent quernet en faveur de la Savoie pour leur dime de Grandcour, 1407 (AEF: Quernet 141)
- 1367/68 Nicolas de Forel, donzel, possède une terre sise à Forel, à côté d'un champ tenu par Mermète fille de feu Jaquet du Clo, 23.I.1367 (1368 n.s.) (AEF: Famille d'Estavayer, parch.)

1342 Henri de Foreis apparait avec ses frères, comme fils de Jacques et d'Alexie, dans les deux actes relatifs à la dot de sa soeur Sybillone; 29 et 30.VIII.1342 (v.No.16).

1374

Isabelle, ffeu Johannod, est sous la tutelle de son oncle Nicod de Forel; sa mère Agnès de Villard lui cède, ainsi qu'audit Nicod, pour le prix de 50 fl.d'or, toute sa dot et l'usufruit des bien hérités de son mari; 12.V.1374 (A.Couv.d'Est.: A<sup>2</sup> No.47).

- 23 - Françoise
- 24 - Béatrix
- 25 - Jaquète
- 26 - NN.

1360 Girard de Foreis, donzel, institue héritières ses filles Françoise, Béatrix et Jaquète, à moins que sa femme Marguerite ne donne naissance à un fils (NN.) qui serait alors son héritier; si au contraire c'est une fille, toutes les quatre seraient ses héritières; 11.VIII.1360 (AVE: Parch.XIV 299).

-- On ne sait si ce quatrième enfant, né en 1360 ou 1361, fut un fils ou une fille.

- 1365 Jehan de Foreis est dit fils de feu Vuillelme; 27.IV.  
1365 (DGN)
- 1379 Coseigneur de Font, soit du chef de sa femme, soit aussi probqblement par héritage paternel; Conseiller d'Estavayer 25.VIII.1379 (DGN)
- 1393 Il remplace par un capital le revenu annuel de 21 sols laus. que son oncle le donzel Girard avait légué au clergé d'Estavayer pour son anniversaire; 15.I.1393 (AVE: Parch.XIV 491 .- DGA 215).
- 1395 Il cita devant la cour baillivale de Vaud Rolet bâtard de Colombier et sa femme Isabelle de Font, leur réclamant certains titres, entre autres la lettre d'assignation de dot de feu Marguerite, veuve de noble Henri de Châtillon; Rolet et Isabelle n'ayant pas comparu furent condamnés par contumace à satisfaire à la demande de Jehan de Forel et à payer 100 lb. de frais; 1395.VI.19 (A.Couv.d'Est. .- DGA 217)  
G<sup>226</sup>
- 1396/97 Rolet bâtard de Colombier et sa femme Isabelle vendirent sous grâce de rachat, à Jehan de Forel, divers biens dont la moitié du four de Font; 15.I.1396 (a.s.) (AEF: Titres d'Estavayer ... )/Ces biens furent en effet retirés par
- 1399 Rolet et Isabelle, acte dans lequel est mentionnée Françoise, la femme de Jehan de Forel; 3.XI.1399 (AEF: Titres d'Estavayer 113).
- 1403 Jehan et son épouse Françoise font une reconnaissance en faveur du duc de Savoie pour 2 poses de terre situées aux Crottes; 12.XII.1403 (FB p.183)
- 1411 Jehan de Forel, coseigneur de Font, d'une part, Jaquet Griset et Anthoine Anthonie, racteurs de l'Hôpital d'Estavayer, d'autre part, font un accord au sujet de la délivrance d'un cens de 3 bichets de moitié froment et de diverses autres rentes; 19.XII.1411 (AVE: Parch.XIV 58<sup>a</sup>)
- 1413 Jehan de Foreis possède, en indivis avec Nicod Armand, François de Treytorens et les 3 frères Jehan, Jacques et Vuillelme Griset, la collature de la chapelle S.Jacques dans l'église du couvent des Dominicaines d'Estavayer; ces collateurs nommèrent comme chapelain D.Pierre Charpit, du clergé d'Estavayer, lui donnant tous les revenus, cens et aumônes appartenant à cet autel, à condition qu'il y célébrât, ou fît célébrer, cinq messes par semaine pour le repos de leur âmes et de celle de leurs prédécesseurs, qu'il ne dît la messe à cet autel qu'après les oblations faites et reçues au grand autel de la même église, et qu'il fût obligé de rendre au monastère les missels et les calices qui lui auront été prêtés; 25.VII.1413 (A.Couv.d'Est.: G<sup>2</sup> no.26 .- DGA 238).
- 1415 Jehan de F. et Nicod de Font ffeu François bâtard de Font réclament 100 lb. au chevalier Jehan d'Estavayer; 1415 (AEF: Titres d'Estavayer 502)
- 1398 Ayant réclamé une part de l'impôt des non-bourgeois dans la seigneurie de Font, la juridiction des étrangers est reconnue à Jehan de Forel; 1398 (FB p.181)

- 1417/8 Jehan de Forel, coseigneur de Font, donzel, ffeu Vuillelme, donne à Humbert Griset, recteur de la Confrérie de S.Nicolas, un cens de 12 deniers; 22.V/31.I.1417 (AVE: Parch. ~~XXX~~ XV 86 .- DGA 244) (a.s.)
- 1417 Jehan de Forel, coseigneur de Font, donzel, ffeu Vuillelme vend divers cens à Humbert Griset, recteur de la Confrérie de S.Nicolas; 22.V.1417 (AVE: Parch.XV 88).
- 1365<sup>79</sup> ~~1365~~ Jehan de Forel avait épousé Françoise de Font avec laquelle il était déjà marié le 30.I.1365 (a.s.), date du testament d'Alexie Mallet, épouse de <sup>79</sup>Jaquet de Font et mère de Françoise; selon ce testament, Françoise hérita de ~~deux~~ tiers des biens de sa mère (~~don~~) AC Dominicain: 72, 57
- 1411/2 Jehan de Forel, coseigneur de Font, donzel, confirme une reconnaissance faite en sa faveur par Nicod Morel, de Lully; 23.III.1411 (a.s.) (A.fam.de Vevey: C 456)
- 1412 Jehan de Forel, coseigneur de Font, ffeu Vuillelme, donzel, confirme une reconnaissance faite en sa faveur par Nicod Morel, de Lully, du consentement de Jaquier Perru-net, de Frasses; 15.VIII.1412 (A.fam.de Vevey: C 314)
- 1405 Johannes de Forel, donzel, est l'un des assesseurs, avec Nicod d'Illens, Jehan bâtard de Gland et d'autres, dans un procès entre le comte de Savoie et l'abbé d'Hauterive au sujet de la dime de Villarbramard; 4.IX.1405 (BCF: Copia Jacobi de Canali, L 131 C p.59<sup>v</sup>.- RH 1701)
- v.1406 Jehan de F. fils de Vuillelme, et Jehan de Forel fils de Nicod, prêtent hommage à Humbert bâtard de Savoie, seigneur de Montagny, pour la dime de Grandcour; v.1406 (AF 1929 p.17)
- 1403 Jehan de F. et Françoise de Font sa femme, fille de feu Jaquet prêtent quernet en faveur du comte Amédée de Savoie pour divers biens sis à Font, 12.IX.1403 (AEF: Quernet 142, fo.301)
- 1404 Jehan de F. prête hommage au comte Amédée de Savoie pour son fief de Bollion, Morges 16.VIII.1404 (ARR: ACV: A b 2, fo.293.- CDS p.19)
- 1407 Jehan fils de Vuillelme de Forez, et Nicod de Forez prêtent quernet en faveur d'Amédée comte de Savoie pour leur dime de Grandcour, 1407 (AEF: Quernet 141 )
- 1403 Françoise, fille de Jaquet de Foncz, femme de Jehan de Forel, et Ysabelle sa soeur, femme de Rolet de Colombier, bâtard, doivent supporter l'hommage de biens dont Françoise de La Molière prête reconnaissance en faveur du comte de Savoie, 27.IV.1403 (AEF: Famille d'Estavayer, pap.)
- 1395/96 Hugonet Carnifex (Massaleir), bgs.de Morat, reconnaît avoir reçu d'Octhonin Gugnye, agissant pour Jo. de Forel, la somme de 20 écus d'or du coin du Roy de France, 5.III.1395 (1396 b.s (AEF: Reg.Not.3389, fo.52 v.)

- 1393 Jehan de Forel, coseigneur de Font, et Jehan (sic, pour Jacques) sos frère résidant à Montagny, sont mentionnés dans le contrat de mariage d'Antoine Ruschmann (de Morat), avec Nicholète fille de feu le donzel Vuillelme Bisi de Bussy, 12.V.1393 (AEF: Reg.Not.3432, fo.96 v.)

1399 François de Forel semble être un frère de Jehan (1); en effet, en 1399, ils étaient tous deux coseigneurs de Font, en même temps que Rolet de Colombier, François et Rodolphe de La Molière (FB p.181).



+ av.1422

Loys de Forel pourrait être un fils de Vuillelme. Il mourut av.9.XI.1422, date à laquelle apparaît son fils dénommé Jehan Loys ffeu Loys de Forel (AEF: Grosse d'Estavayer No.124, fol.90).

- 1375 Jacques de Forel, qui pourrait être un fils de Vuillelme, est châtelain de Montagny en 1375 (AF 1929 p.24)
- 1393 Jehan de Forel, coseigneur de Font, et Jehan (sic pour Jacob) son frère, résidant à Montagny, sont mentionnés dans le contrat de mariage d'Antoine Ruschman (de Morat), avec Nicolète fille de feu le donzel Vuillielme Bisi de Bussy, 12.V.1393 (AEF: Reg.Not.3432, fo.96 v.)  
N.B. Etant frère de Jehan de F., coseigneur de Font, Jacques est donc bien un fils de Vuillielme de F.

- 1410 Jehan, ffeu Nicod, ffeu Jacques, ffeu Henri dit Deffera, demeurant à Montagny, fit une reconnaissance en faveur du couvent des Dominicaines d'Estavayer, pour des cens sis à Forel, cens qui avaient été jadis donnés au couvent par son grand-père Jacques de Forel; 5.XI.1410 (A.Couv. d'Est. - ~~AN~~ DGA 234).
- 1398 Il est appelé Jehan le jeune, ffeu Nicod de Forel, dans une reconnaissance en sa faveur faite par Jaquet d'As, de Grandcour; 4.X.1398 (AEF: Titres d'Estavayer 53)
- 1405 Jehan de Forel, sa soeur Anthoina, Girard et Amédée de Moudon, frères, et Jaquet d'Autigny, font une reconnaissance en faveur d'Amédée de Savoie pour divers biens sis à Montagny, ainsi que pour la dime de Mannens et Grand-sivaz, dont lui et sa soeur possédaient 1/7 (6.VIII.1405 (AEF: Quernet 141, fol.116) ou 6.VIII.1407 (AEF: Quernet 21 p.303'))
- 1429 Jehan de Forel, du consentement de Jaquet de Forel, vend à Vuillelme Chénez, de Font, sa part à la forêt du Clottil 1429 (FB p.186)
- v.1406 Jehan de Forel, fils de Nicod, et Jehan de Forel fils de Vuillelme, prêtent hpmage à Humbert bâtard de Savoie, seigneur de Montagny, pour la dime de Grandcour; v.1406; (AF 1929, p.17)
- 1407 Jehan, ffeu Nicod de Forez, donzel, prête reconnaissance en faveur du comte Amédée de Savoie pour des biens sis à Montagny, 5.V.1407 (AEF: Grosse de Montagny 137, fo.58 v.)
- 1418/19 Johan de Froel, résidant à Montagny, et Girard et Vuillelme Chaucy, de Montagny, vendent à Mermète, veuve de Rolet Gambach, bourgeois de Fribourg, un cens perpétuel de 40 sols laus. pour le prix de 40 lb.laus., 5.III.1418 (1419 n.s.) (AEF: Reg,Not.22, fo.210 v.)
- 1424/25 Uldric d'Avenches, Jacques de Glane de Moudon et Jehan de Forel, demeurant à Payerne, donzels, sont témoins d'une déclaration de Pierre Mauler, d'Estavayer, vicaire perpétuel de l'église de Payerne, 5.I.1424 (1425 n.s.) (AEF: Payerne 24)
- 1429 Jehan de F., de Montagny, donzel, du consentement de Jaquet de Forel, donzel, coseigneur de Font, vend à Vuillelme Chaucy sa part à la forêt de Cousset, pour le prix de 6 lb. laus., 5.VIII.1429 (AEF: Titre de Montagny 235)
- 1430 Johan de Forel, donzel, habitant Payerne, reconnaît devoir à Hugonin Bosset, bourgeois de Fribourg, la somme de 50 sols laus., remboursable à la Pentecôte prochaine, 1.IV.1430 (AEF: Reg.Not.27, fo.199)

- 1404 Jehan de Forel, majeur âgé de 14 ans, du consentement de son père Jehan (I) prête hommage lige, dans la chapelle du château de Morges, à Amédée comte de Savoie, pour des biens sis à Font, Bollion, Lully etc..; 16.VIII.1404 (AEF: Quernet 144, fol.233) et Quernet 138)
- 1405 Jehan de Forel prête hommage en faveur d'Amédée de Savoie pour divers biens tenus entre autres par Nicolette de Châtillon, épouse d'Humbert Mallet, donzel de Payerne, biens sis au territoire de Font; 1.VIII.1405 (AEF: Quernet 141, fol.104).
- 1406 Nicod Morel, de Lully, prête reconnaissance en faveur de Jehan fils de Jehan de Forel coseigneur de Font, feu Vuillelme de Forel, donzel; 26.VIII.1406 (Afam.de Vevey: C 618 a)
- 1411/2 ~~Jehan de Forel, coseigneur de Font, donzel, confirme une reconnaissance faite en sa faveur par Nicod Morel, de Lully; 23.III.1411 (a.s.) (A.fam.de Vevey: C 456)  
N.B. Il s'agit très certainement de Jehan ~~II~~ et non pas de Jehan III !~~
- 1416 Jehan de F./reconnaît avoir reçu de Jehan d'Estavayer, coseigneur dudit lieu, la somme de 8 lb.laus. que ce dernier lui devait ; 10.XI.1416 (DGA 244)
- 1419 Jehan III vivait encore en 1419 (DGN).
- 1425 Jehan, coseigneur de Font, donzel, donne en accensement à Nicod Morel, de Lully, un morcel de terre rière Lully, sous le cens annuel de 2 s.laus.; 23.IV.1425 (AEF: Cordeliers K 17).
- 1406 Jehan, fils de Jehan de Fores, donzel, prête quernet en faveur d'Humbert bâtard de Savoie, 1.VIII.1406 (AEF: Quernet 141)

(Jaquet)

(feuille 1)

- 1429 Jaquet de Forel donne son consentement à la vente que fit Jehan (II) de Forel de sa part de la forêt du Clottil à Guillaume Chanez, de Font; 1429 (FB p.186)
- 1433 Jacques de Forel, ffeu Jehan, ffeu Nicod (ce devrait très certainement être "ffeu Vuillelme"), coseigneur de Font, prête hommage à Humbert, bâtard de Savoie, seigneur de Montagny, 9.XII.1433 (AEF: Quernet 21)<sup>105</sup>)
- 1426 Jaquet est juge dans un procès de rébellion, à Estavayer; 1426 (DGA 258)
- 1434/<sub>1</sub> Jaquet de Forel, coseigneur de Font, reconnaît que Loys coseigneur d'Estavayer doit avoir la moitié des focages de Font; 31.III.1434 (AEF: Titres d'Estavayer 490).
- 1438/<sub>2</sub> Girard Hugonet, clerc, recteur de la Confrérie de S.Nicolas, déclare que Jehan Verquier, de Forel, lui a vendu pour Jaquet de Forel, donzel, coseigneur de Font, ffeu Jehan de Forel, coseigneur de Font, divers cens et biens; 6.IV.1438 (AVE: Parch.XV 260)
- 1444 Jaquet de Forel est châtelain de Montagny en 1444 (DGN)
- 1450/<sub>1</sub> Nicod ffeu Perrod de Rivo prête redonnaissance en faveur de Jaquet ffeu Jehan de Forel; 16.II.1450 (a.s.) (AEF: Titres de Cheyres 9)
- + av. 1451 Jaquet de Forel, cos.de Font, ffeu noble Jaquet de Forel, coseigneur de Font, fait son testament le 25.IX.1451; Jaquet (33) était donc mort avant cette date-là (AVE: Parch.XV 352)
- 1429/<sub>30</sub> L'épouse (la 1<sup>ère</sup>) de Jaquet de Forel était Marguerite de Seneveys, fille de François, donzel de Corbières; 20.I.1429 (a.s.) (MDR XXV p.557)
- 1451 Selon testament de son fils Jaquet, sa deuxième femme était Perronète de Chastel, fille de feu Pierre, de Lausanne 25.IX.1451 (AVE: Parch.XV 352)
- Perronète de Chastel était veuve en premières noces de n.Vuillelme de Viveis, donzel de Moudon (Samuel Olivier: Généalogie de Vevey de Moudon).
- 1456/<sub>7</sub> Jehan Berchez, d'Estavayer, prête reconnaissance en faveur de Françoise, fille de feu Jaquet de Forel, et de Perronète, sa mère; 16.1.1456 (a.s.) (AEF: Titres d'Estavayer 86)
- 1465/<sub>6</sub> Perronète et sa fille Françoise donnent une quittance générale à Pierre ffeu Jehan Chaucy; 14.II.1465 (a.s.) (AEF: Titres d'Estavayer 373)
- 1429 Jehan de Forel, de Montagny, donzel, du consentement de Jaquet de Forel, donzel, coseigneur de Font, vend à Vuillelme Chaucy sa part à la forêt de Cousset, pour le prix de 6 lb.1au 5.VIII.1429 (AEF: Titre de Montagny 235)

- 1438-44 Jacques de Forel fut châtelain de Montagny; ses comptes sont conservés aux AT pour les périodes du 3.X.1438 au 24.III.1441 et du 15.VI.1443 au 9.XI.1444 (AEF: Inv. des AT)
- 1431 Mermet Magniens, de Chavannes paroisse de S.Martin-du-Chêne, maçon, habitant à Fribourg, et Pierre Guillierme, maçon, résidant à Fribourg, reconnaissent devoir solidairement à Jaquet de Froel, coseigneur de Font, donzel, 11 livres bonnes, cour-sables au Pays de Vaud, somme remboursable à Noël prochain pour la moitié et à la S.Michel archange pour le solde, 4.V.1431 (AEF: Reg.Not.28, fo.22 v.)
- {1471) Noble Renaude de Dornez, veuve de feu n.Richard de Sineveis, de Corbières, fait une donation entre vifs, mais après sa mort à n.Françoise fille de n.Guillaume de Bellevaux, de Neuchâtel, son fils, de tous les biens dont une créance de 400 fl.d'or, chacun valant 12 sols laus.bons, contre Richard de Colombier, seigneur de Vufflens, pour restitution de la dot de feu Marguerite de Sineveis, soeur dudit Richard de Sineveis et épouse de feu n.Jaquet de Forel, <sup>co</sup> seigneur de Font. 25.V.1471 (AEF: Reg.Not.91, 2e, partie fo.33 v.)  
~~1471~~
- 1455 Nicod feu Henri Moret prête reconnaissance, à son nom et à celui de Jehan son frère, en faveur de Françoise fille de feu n.Jaquet de Forel, comme héritière de Jaquet son père, et en faveur de n.Perronète, veuve dudit Jaquet et mère dedit Françoise, usufructière pour la moitié des dits biens, pour une maison sise à Grandcour, tenue cotre un cens de 5 sols bons laus. payables par moitié à Françoise et à Perronète à la S. Mathieu apôtre, 13.V.1455  
(AEF: Famille d'Estavayer, parch.)

1418 Nicod Loy(s), résidant à Estavayer, fils de Loys de Forel, fait son testament en faveur de sa fille Agnès et de l'enfant à naître de son épouse Marguerite; il n'en reste qu'une clause en faveur du luminaire de l'église S.Laurent; 22.VI.1418

143~~7~~<sup>7</sup>/8

Mermète & fille de feu Loys de Forel est mentionnée dans reconnaissance des bourgeois d'Estavayer faite en faveur de Loys, coseigneur d'Estavayer; 18.I.1437 (a.s.) (AEF: Titres d'Estavayer 559 .- B.de Vevey: Sources du droit, Estavayer p.70)

N.B. Cette reconnaissance est datée du 19.I.1437 (1438 n.s.) (AEF: Grosse d'Estavayer 118, fo.87 v.)



1422 Jehan Loys, fils de feu Loys de Forel, prête reconnaissance en faveur d'Hugonin d'Estavayer; 9.XI.1422  
(AEF: Grosse d'Estavayer 124, fol.90)

1422 Anthoyne Loys, fils de Loys de Forel, prête reconnaissance à Hugonin d'Estavayer; 18.XI.1422 (AEF: Grosse d'Estavayer 124, fol.103<sup>v.</sup>)

1451 Jaquet de Forel, coseigneur de Font, ffeu noble Jaquet de Forel, coseigneur de Font, testa en faveur de Claude, son fils mineur, né de son épouse Catherine de Mont, fille de feu n.Pierre, de Cossonay; il lui substitue Françoise, sa soeur, fille de feu Jaquet de Forel, son père, et de Perronète veuve dudit Jaquet, sa deuxième femme, fille de feu Pierre de Chastel; puis noble Jehan de Treytorens, seigneur dudit lieu, son oncle paternel (!); il ne reste de ce testament qu'une clause en faveur du luminaire de l'église S.Laurent d'Estavayer, des Confréries du S.Esprit de S.Nicolas et de S.Eloi; 25.IX.1451 (AVE: Parch.XV 352)

--- Comme dans l'acte précédent, il spécifie que sa soeur Françoise est née du 2e.mariage de son père, il dit implicitement que lui est né du premier mariage.

- 1451 Françoise, fille de Jaquet de Forel, coseigneur de Font, est héritière substituée de son frère Jaquet, selon testament de ce dernier, dans lequel il est dit qu'elle est issue du second mariage de son père, avec Perronète de Chastel; 25.IX.1451 (AVE: Parch.XV 352)
- 1454/5 Alixia ffeu Nicod Morel de Lully, épouse de Jaquet Doczat, de Lully, prête reconnaissance à Françoise de Forel, fille de feu Jaquet, et à Perronète veuve dudit Jaquet et mère de Françoise; 1.II.1454 (A.s.) (A.fam.de Vevey: I no.513)
- 1454 Du consentement de son mari Philippe de Colombier, fils de ~~fm~~ Richard, seigneur de Vufflens-le-Château, elle échangea plusieurs terres avec l'Hôpital d'Estavayer; 12.XI.1454 (DGN .- FB p.188)
- 1454/61 Françoise ffeu n.Jaquet de Forel, coseigneur de Font, épouse de Philippe de Colombier, fils de Richard de C. seigneur de Vufflens-le-Château, du consentement des dits Philippe et Richard, de Perronète sa mère ffeu Pierre de Chastel, donzel de Lausanne, veuve du prédit Jaquet de Forel, d'une part, et Jehan Kossel, notaire d'Estavayer, gouverneur et agissant pour l'Hôpital d'Estavayer, d'autre part, déclarent que Pierre Engleis, jadis gouverneur, avait jadis cédé audit Jaquet de Forel une seytorée de pré sise au fenage de Lully, "ouz Bruit"; 12/27.XI.1454 et 1.II.1461 (a.s.) (AVE: Parch.XV 439).
- 1465/6 Françoise doit un cens de 2 sols sur une maison sise à Estavayer, ès Chavannes; 14.II.1465 (a.s.) (A.Couv.d'Est.: B<sup>2</sup> no.139)
- 1483 Epouse du chevalier Antoine Bovardi, Françoise était collatrice pour 1/4 de l'autel S.Jacques dans l'église des Dominicaines d'Estavayer, tandis que François de Treytorrens en possédait les 3 autres quarts; ces 2 collateurs firent une rente de 42 sols en faveur de D.Michel Alliez, chapelain, membre du clergé d'Estavayer; 14.XII.1483 A.Couv.d'Estavayer .- DGA 352)
- Françoise de Forel avait également épousé Antoine de Russillon, chevalier, seigneur de Beauretour (AEF: Quernet 8, fol.2); ils vendirent leur coseigneurie de Font à n. Godefroy de Mont (id.) ~~id. des...~~
- Antoine Bovardi et Antoine de Russillon, tous deux chevaliers ne seraient-ils pas qu'un seul et même personnage?
- 1499 Françoise, ffeu Jaquet, et son mari Antoine de Russillon, chevalier, seigneur de Beaurettour au diocèse de Belley, vendirent leur coseigneurie de Font, pour 8000 florins pp. de bonne monnaie lausannoise, à n.Godefroy de Mont , 18/21.IX.1499 (AEF: Quernet 32, fo.2 verso)
- 1456/57 Jehan Berchié, d'Estavayer, prête reconnaissance en faveur de Françoise ffeu Jaquet de Forel, et de Pernète veuve de ce dernier, 16.I.1456 (1457 n.s.) (AEF: Titre d'Estavayer 86)

- 1455 Nicod ffeu Henri Moret prête reconnaissance, à son nom et à celui de son frère Jehan, en faveur de Françoise fille de feu n.Jaquet de Forel comme héritière de Jaquet son père, et en faveur de n.Perronète, veuve dudit Jaquet et mère dedite Françoise, usufreutière pour la moitié desdits biens, pour ne maison sise à Grancour et tenue contre un cens de 5 sols bons laus. payables par moitié à Françoise et à Perronète à la S. Mathieu apôtre, 13.V.1455 (AEF: Famille d'Estavayer, parch.)

40 - Agnès Loys

41 - NN. Loys

1418 Nicod Loy(s), fils de Loy(s) de Forel teste en faveur de sa fille Agnès et de l'enfant qui va naître de son épouse Margurtie. Donc NN.Loys naquit en 1418 ou 1419; (AVE: Parch.XV 94).

1451 Claude, fils mineur de Jaquet de Forel, coseigneur de Font, et de Catherine de Mont, est héritier testamentaire de son père; 25.IX.1451 (AVE: Parch.XV 352)